

Groupement de gendarmerie de l'Oise le 18 mars 2016

n° 4881/RGNPCP/GGD60

Par correspondance, vous sollicitez l'avis de la gendarmerie nationale au sujet de l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC) dans le cadre de l'élaboration du plan d'occupation des sols (POS) de la commune de Neuville Bosc.

Aucune caserne de gendarmerie n'est implantée ou envisagée sur le territoire de cette commune et nous n'avons aucune observation à formuler concernant les servitudes d'utilité publique.

La gendarmerie n'étant pas impactée dans cette élaboration, il ne semble pas nécessaire de l'associer à l'élaboration du « porter à connaissance » (PAC), mais elle se tient à votre disposition pour toute information complémentaire qui vous paraîtrait utile.

Je vous prie d'agréer, Madame, l'expression de mes sentiments distingués.

Le colonel Boget, commandant le groupement de gendarmerie de l'Oise
Par ordre l'aspirant Berthelot.

--



Aspirant BERTHELOT Jonathan
Groupement de gendarmerie de l'Oise
Service des affaires immobilières
Caserne WATRIN
5 bis, boulevard Saint-Jean
BP 30327
60021 BEAUVAIS CEDEX